

PARLEMENT DES ENFANTS

Proposition de loi

*visant à lutter contre la pollution des océans
en intervenant à l'origine de celle-ci.*

PRÉSENTÉE

par Israe ABDELJALIL, AlAmin ACON MD, Ibtissam AIT TALB, Rayan AKKACHE DARDOUR, Fatma AKYAY, Aïssata CAMARA, Naïla DE ALMEIDA, Mohamed DEBBACHE, Hadyan DIAGNE, Kama DRAME, Karim EDOUARD BADAoui, Jana EL AYEK, Moustapha HABDECHE, Mayar HABIBI, Younes IBRAHIMI, Timaël KAZADI, Aymen KESRI, Nalya LARCHER, Daniel MUAMBA SILVANO, Lina OUARRADI, Illiess RAHMANI, Abdeljalil SALMI, Kadidiatou SYLLA, Lucie TRANG.

Elèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire Paul Langevin 1 d'Argenteuil
(Académie de Versailles)

MESDAMES, MESSIEURS,

L'océan joue un rôle vital dans la régulation du climat et abrite une biodiversité essentielle à la vie sur Terre. Pourtant, il est confronté à des menaces croissantes à cause des activités humaines, notamment la pollution plastique. Selon l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), près de **80 % des déchets marins** proviennent de sources terrestres, voyageant par les cours d'eau avant d'atteindre les mers et les océans. Parmi ces déchets, les microplastiques posent un grave défi environnemental, affectant la faune marine, la chaîne alimentaire, et même notre nourriture.

Lors de la course du Vendée Globe, que nous suivons avec la classe, le navigateur **Fabrice Amedeo** a contribué à la recherche scientifique en collectant des données sur la qualité de l'eau, les microplastiques, et le CO₂. Cette initiative a permis d'améliorer la compréhension des scientifiques sur l'impact des pollutions marines en haute mer et leur origine en amont.

Nous, élèves d'Argenteuil, vivons au bord de la Seine. Nous ne fréquentons pas les plages de l'océan mais nous comprenons l'impact des activités humaines. Nous bordons la **Seine**. C'est l'un des fleuves majeurs et elle est particulièrement concernée par ces problématiques, au même titre que la Garonne et le Rhône. Nous observons directement les déchets qui se déversent dans nos cours d'eau. La Seine, traversant de nombreuses zones urbaines et industrielles avant d'atteindre la Manche, transporte une quantité importante de plastiques et d'autres polluants vers l'océan. Chaque année, des tonnes de déchets visibles et invisibles, notamment des microplastiques, suivent ce chemin depuis des territoires intérieurs jusqu'à la mer.

L'action locale est essentielle pour réduire la pollution des océans à sa source. Nous pensons qu'il est efficace de mobiliser les **villes situées le long des fleuves et rivières** pour mettre en place des actions préventives. Cette stratégie permettrait de limiter la dispersion des déchets dès leur point d'origine. Même si nettoyer les océans, les fleuves et leurs embouchures est essentiel, nous pensons qu'il est plus efficace d'agir avant que les déchets n'arrivent dans le fleuve.

Nous vous remercions de votre attention.

Article 1

Les villes de plus de 50 000 habitants au bord des fleuves doivent organiser une application citoyenne pour signaler les déchets observés. Il y a trois niveaux de vigilance : vert, orange et rouge. Le niveau rouge déclenche des maraudes de nettoyage par des bénévoles, des services civiques, des écoles engagées, des personnes réalisant des travaux d'intérêt général.

Article 2

Les personnes participant au nettoyage peuvent se déclarer avant leur ramassage à la commune. A la fin de leur action, elles reçoivent une récompense : bons d'achat dans les commerces locaux, cahiers d'activité pour les écoles participantes.

Article 3

Les villes de plus de 50 000 habitants de bord de fleuve généralisent les panneaux pédagogiques expliquant les données scientifiques de l'origine des déchets plastiques. Ces panneaux peuvent être en plusieurs langues selon les langues parlées dans la commune (langues régionales et/ou étrangères) et avec des illustrations pour les personnes ne sachant pas lire.

Article 4

Les communes de plus de 50 000 habitants de bord de fleuve développent le lien entre l'amont et l'aval : les écoles participent à des projets de jumelage et peuvent se rencontrer virtuellement ou réellement à l'occasion de projets de voyages scolaires autour de la protection de l'environnement. Ces écoles ont le label OceanProtect.